



ÉGLISE BAPTISTE ÉVANGÉLIQUE
DE ROSEMONT

3245, boul. Saint-Joseph Est, Montréal, QC H1Y 2B6
Tél. : 514 729-5103 | Message enregistré : 514 323-6323 | Téléc. : 514-525-9745
www.eglisederosemont.ca | bureau@eglisederosemont.ca



Semaine du 7 au 11 mars 2016

Les Proverbes - Étude 22

La correction des enfants

Comme nous l'avons vu, nous avons tous le devoir d'honorer nos parents, quel que soit notre âge. Mais ce devoir n'est pas nécessairement naturel... C'est pourquoi les parents doivent éduquer leurs enfants en ce sens, et cela comporte parfois la *correction*.

Doit-on commencer à reprendre l'enfant alors qu'il est jeune ou doit-on attendre qu'il soit mature?

Proverbes 20.11 : _____

Proverbes 22.6 : _____

Est-ce que Dieu est d'accord avec la correction physique (le châtiment corporel)?

Proverbes 22.15 : _____

Proverbes 23.13-14 : _____

Attention, il ne faut pas confondre *correction* et *violence*. Selon vous, qu'est-ce qui caractérise un comportement violent?

La correction est pour le bien de l'enfant, mais procure-t-elle aussi un bénéfice à ses parents?

Proverbes 29.15 : _____

Proverbes 29.17 : _____

Certains enfants sont plus rebelles que d'autres. Leurs parents sont-ils alors libérés de leurs obligations?

Proverbes 13.24 : _____

Proverbes 19.18 : _____

L'éducation des enfants les prépare à devenir des *enfants de Dieu*. Comment Dieu agit-il avec nous?

Hébreux 12.5-11 : _____

Apocalypse 3.19 : _____

Selon Éphésiens 6.4, c'est le modèle de Dieu qui doit être suivi : « *Et vous, pères, n'irritez pas vos enfants, mais élevez-les en les corrigeant et en les avertissant selon le Seigneur.* »